

CONSEIL MUNICIPAL D'AVESNES-LE-SEC
SEANCE DU 17 OCTOBRE 2023
CLOTURE DU PROCES VERBAL

L'an deux mil vingt trois, le dix sept octobre, à 19h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué en date du 12 octobre 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Claude REGNIEZ, Maire.

N°	NOM Prénom	P/A/E	Détenteur d'une procuration	Si absent ou excusé : procuration à	Heure d'arrivée si retard
1	REGNIEZ Claude	P			
2	COLEAU Olivier	P			
3	PLACIDE Carole	A			
4	CARPENTIER Dominique	P			
5	MENEGHETTI Audrey	P			
6	RAMETTE Jean Marie	E			
7	FLEUET Laurence	P			
8	FIEVEZ Daniel	P			
9	HELBECQUE Nathalie	A			
10	DELOFFRE Virginie	P			
11	BAYET Geoffrey	A			
12	DOUCHEMENT Marie	A			
13	DELVAUX Eric	E			
14	TISON Sophie	A			
15	MUYS Vincent	P			

Nombre de conseillers présents	8	Nombre de procuration	0
Nombre de conseillers absents	7	Nombre de voix	8

Secrétaire de séance : Monsieur Olivier COLEAU

EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

- 1) Projet d'installation de panneaux photovoltaïques
- 2) Colis de Noël 2023
- 3) Concours des maisons illuminées 2023
- 4) Recensement de la population : nomination d'un agent coordonnateur
- 5) Recensement de la population : recrutement d'agents recenseurs
- 6) Présentation de l'activité 2022 du SIDEN-SIAN et de ses régies SIDEN-SIAN-Noréade Eau et SIDEN-SIAN – Noréade Assainissement
- 7) Budget Communal : Décisions modificatives

8) Questions et informations diverses

Conformément à l'article 13 du règlement intérieur du conseil municipal modifié, les observations suivantes ont été reçues par écrit :

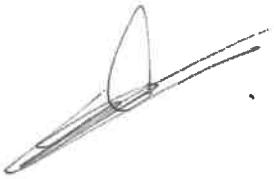
Monsieur Vincent Muys a demandé d'ajouter dans la réponse aux questions diverses les quatre étapes d'escalade.

Monsieur le Maire sollicite les remarques éventuelles.

Sans observations, le procès-verbal est arrêté.

Le secrétaire de séance,

Olivier COLEAU



Le Maire,

Claude REGNIEZ

